

CONSEIL MUNICIPAL MARDI 04 FÉVRIER 2025 PROCÈS VERBAL

Le Conseil Municipal de la commune de Baudres s'est réuni le mardi 04 février 2025 à la mairie à 18 heures30 sous la présidence de Bruno LESSAULT, Maire.

Etaient présents : Bruno LESSAULT, Françoise LIMOGES, Catherine GUILLAUMIN, Maryvonne BOUQUIN, Adrien GAUGRY, Thierry DUJON, Isabelle VACHEY, Jean-Yves GAPIN, Pascal FILLON, Sophie DOS SANTOS.

Quorum : 6

1 – Désignation de la secrétaire de séance : Maryvonne BOUQUIN

2 – Ordre du jour

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du 15 novembre 2024
- Délibération participation voyage scolaire
- Délibération sur l'adhésion AISMT avec le Centre de Gestion
- Délibération approbation du règlement de l'étang et des nouveaux tarifs
- Délibération autorisant une adjointe à signer un acte administratif
- Délibération afin de créer un compte sur le site Amazon
- Questions et informations diverses.

3 – Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 15 novembre 2024

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 10

4 – Délibération pour l'attribution d'une subvention pour un voyage en Angleterre

Le collège de Levroux organise un voyage en Angleterre du 02 mars 07 mars pour 5 élèves de 3^{ème} domiciliés à Baudres.

Le conseil décide à l'unanimité de maintenir le montant attribué l'an passé, soit 80 € par élève.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 10

5 – Délibération pour adhérer à AISMT avec

Bruno LESSAULT fait la présentation. Précédemment, une convention liait le CDG 36 et la MSA permettant la surveillance médicale du travail des agents communaux. La MSA ne pouvant plus assurer ce service, le CDG a passé une nouvelle convention avec l'AISMT et demande au conseil de délibérer sur l'adhésion à la convention de partenariat CDG-AISMT.

Le conseil accepte à l'unanimité.

Contre : 0 Abstention : 0 pour : 10

6 – Délibération approbation du règlement de l'Étang et des nouveaux tarifs

Bruno LESSAULT présente les décisions prises par la commission Étang, qui s'est réunie le 06 janvier dernier.

- Ouverture de l'étang : du 01 mars au 05 octobre, du lever au coucher du soleil.
- Ouverture du carnassier : du 06 octobre au 31 décembre.
- Fermeture les mardis pour l'entretien.
- Règlement : le maire énumère les interdictions et les obligations.

- La vente de cartes de pêche se fera sur place, à la mairie et éventuellement au multiservices s'il est réouvert.
- Tarifs à la journée : 5€ pour les adultes, 3€ pour les 12-15 ans.
- Tarif carnassier : 10€ pour la saison.

Françoise LIMOGES évoque une petite fuite. Bruno LESSAULT a contacté l'entreprise Logie pour y remédier, dans le cadre de la garantie décennale.

Les aliments « poissons » constitués de céréales seront fournis par des agriculteurs et ensuite passés au moulin à farine.

Empoisonnement : Bruno LESSAULT a contacté un fournisseur début décembre, après certitude du remplissage de l'étang.

Le choix est plus limité et la quantité diminuée car la saison est avancée.

Françoise LIMOGES demande si un nouveau réapprovisionnement peut être fait, Bruno LESSAULT répond que ce ne sera plus la saison.

Les nouveaux tarifs ainsi que le règlement sont proposés au vote.

Contre : 0 Abstention : 1 Pour : 9

7 – Délibération autorisation à une adjointe à signer un acte administratif

Une délibération avait été prise pour un échange de petite parcelle entre la commune et M. FILLON.

Bruno LESSAULT propose d'établir un acte administratif au lieu d'un acte notarié, qui sera moins onéreux et qui a la même valeur. Le maire n'est pas autorisé à signer ce document, cette signature doit être confiée à une adjointe soit Maryvonne BOUQUIN qui a porté ce projet depuis le début.

Le conseil accepte de faire un acte administratif et autorise Maryvonne BOUQUIN à signer celui-ci.

Pascal FILLON et Maryvonne BOUQUIN ne prennent pas part au vote.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 8

8 – Délibération afin de créer un compte sur le site Amazon

Françoise LIMOGES propose l'ouverture d'un compte pour l'achat de petits articles qu'on ne trouve pas à proximité. Pascal FILLON a une petite préférence pour C discount qui est français. Françoise LIMOGES ajoute que la carte est alimentée en fonction des besoins et la somme est limitée pour éviter tout piratage. Le conseil adopte, à l'unanimité, l'ouverture de compte sur le site Amazon.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 10

9 – Questions et informations diverses

📌 Rencontre avec le Préfet et les maires de la Com'Com' le 18 février

- Bruno LESSAULT demande au conseil les sujets à aborder.
- Catherine GUILLAUMIN a une question sur l'avancement du projet POLT (Paris-Orléans-Limoges-Toulouse). Le but était de désenclaver le Centre de la France et de réduire la durée des trajets pour les usagers avec des trains plus rapides.
- Françoise LIMOGES aimerait voir aborder la désertification médicale en milieu rural.
- Catherine GUILLAUMIN évoque les vacances de médecins pour 8 jours et Jean-Yves GAPIN le passage de camion pour des consultations.
- Jean-Yves GAPIN déplore les problèmes de l'hôpital et fait état de situations inquiétantes ayant entraîné des décès, des patients mal ou non soignés. Il regrette la passivité des autorités qui laissent prospérer une concurrence entre « communes riches » qui financent l'installation de professionnels et « communes pauvres » ne pouvant pas se le permettre et l'absence d'initiative des pouvoirs publics pour permettre l'accès à des mutuelles de santé aux personnes disposant de peu de ressources financières, cela peut conduire ces personnes à ne plus se soigner.
- Isabelle VACHIEY fait part de son expérience à l'hôpital avec une attente très longue et l'évacuation vers d'autres hôpitaux par manque de praticiens.

Il conclut sur le gros travail qui reste à faire entre l'État et le terrain.

📌 Panneaux photovoltaïques

- Bruno LESSAULT informe que le dossier a été rejeté en raison des tarifs EDF et redéposé pour repasser en commission le 20 mars, avec optimisme, 2 transformateurs ayant été actés et payés. Les travaux devraient débuter fin août, début septembre. Sophie DOS SANTOS pense que EDF a un peu trop joué avec les tarifs.

- Françoise LIMOGES, après vérification, rappelle que les travaux étaient prévus début 2025, mais comme les dossiers avaient été conduits avec de l'avance, il a été espéré un gain de temps.
- Jean-Yves GAPIN ajoute que des records de production qui ont été battus par rapport aux estimations, cela a récemment été évoqué dans les grands médias, n'incitent pas forcément les pouvoirs public à vouloir faire entrer de nouveaux acteurs en les payant au prix fort.

🏠 **Stock de manuels scolaires et livres de bibliothèque** : Catherine GUILLAUMIN rappelle que le grenier de l'école a été débarrassé par elle-même et Maryvonne. Elle demande que ces livres soient proposés aux habitants de Baudres.

Le conseil est favorable.

🏠 **Ecole et RPI** : Bruno LESSAULT informe le conseil que les effectifs sont très bons et les naissances permettent d'envisager un avenir serein pour les années à venir.

En 2026, le RPI aura 40 ans.

🏠 **Multiservices** : Suite à une réunion de travail de l'ensemble du conseil le 17 janvier dernier, l'acquisition de casiers, neufs ou d'occasion, apparaît inaccessible en raison de leur prix. Il conviendrait de s'orienter vers un bar, épicerie, dépôt de pain et agence postale communale avec l'embauche d'un salarié communal, rémunéré par la poste et la commune.

Françoise LIMOGES précise que c'est le CDG qui fixe le salaire. Elle a fait les calculs avec la secrétaire, et les montants mensuels restant à charge pour la commune.

- Emploi 25h = 367.55 €
- Emploi 35h = 994.64 €
- Emploi 39h = 1250.05 €

Jean-Yves GAPIN demande le type de contrat et la durée, Françoise LIMOGES répond qu'il s'agit de CDD de 6 mois ou 1 an renouvelable.

Jean-Yves GAPIN relève qu'il s'agit d'un projet très audacieux.

🏠 **Adrien GAUGRY** demande s'il est possible de mettre les toilettes de la caserne à l'extérieur, l'espace devenant de plus en plus restreint en raison de l'arrivée de nouveaux matériels.

🏠 **Enfouissement réseaux** : Bruno LESSAULT annonce un projet d'enfouissement de la ligne électrique entre la Petite Verrerie et les Ajoncs pour un coût de 80 000 € qui n'est pas imputable à la commune.

🏠 **Local pour association** : Bruno LESSAULT donne lecture d'un courrier de l'association d'animations demandant à récupérer le local laissé par Festi'Baudres dissoute. Il va réfléchir et en discuter.

🏠 **Décharge sauvage** : Jean-Yves GAPIN signale que la décharge sauvage sur la route du Séchoir est toujours présente ; Bruno LESSAULT va faire faire le nécessaire.

🏠 **Réunion publique sur le PLUi du 12 décembre 2024** : les habitants de Baudres étaient les plus nombreux. Le travail de saisie sur Karthéo a été réalisé par la secrétaire et le maire sans aucune difficulté.

La séance est levée à 20h26

Le Maire,

Bruno LESSAULT



La secrétaire de séance

Maryvonne BOUQUIN

